

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 MARS 2021

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance régulière ce 15^{ième} jour de février deux mille vingt et un par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire trésorier, ainsi que Claude Benoit, directeur général adjoint.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

0056-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

1. Ouverture et constat du quorum

M. Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H.

2. Adoption de l'ordre du jour

0057-2021

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : Francis Lacelle

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions

4. Greffé

4.1. Adoption des procès-verbaux

0058-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Louis-David Coutu

Adoption du procès-verbal de la dernière séance du conseil:

4.1.1. Séance régulière du 15 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

4.2. Dépôt du bordereau de correspondance

DATE	DE	À	DESCRIPTION
01-02-2021	Syndicat des travailleurs et travailleuse des Postes	Direction générale	Campagne « Vers des collectivités durables »
15-02-2021	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Maire	Demande autorisation stabilisation du chemin du lac Taureau
16-02-2021	Benoit Chalifour	Conseil	La Granaudière : plainte nuisance par le bruit
22-02-2021	David Mérineau	Direction générale	Projet pilote de poulailler, agrandissement
26-02-2021	Ministère de la sécurité publique	Direction générale	Conseillère en sécurité civile pour la MRC de Matawinie
01-03-2021	Jessy Levasseur	Direction générale	Demande acquisition terrain Matricule 7771-86-4738

5. Trésorerie

5.1. États financiers 2020 – Dépôt

0059-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : François Dubeau

DÉPÔT et présentation des États financiers 2020 de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

Adopté à l'unanimité.

5.2. APPROBATION DES DÉPENSES :

0060-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatisés et les comptes à payer suivants :

5.2.1. Déboursés	309 878.84 \$
5.2.2. Salaires	87 998.03 \$
5.2.3. Paiements automatisés	19 974.45 \$
5.2.4. Comptes à payer	92 580.08 \$

Représentés par les chèques # 20687 à # 20751 , ainsi que par les dépôts directs # 507 à # 551 .

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de février & mars 2020

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20687	Bellerose Carl	130.59 \$
20688	I.P.L.	159,571.49 \$
20689	Dépanneur R. Prud'Homme	96.44 \$
20690	Hydro-Québec	59.52 \$
20691	Municipalité Saint-Jean-de-Matha	1,786.90 \$
20692	Wex Canada	337.86 \$
20693	Hydro-Québec	5,797.71 \$
20694	J.G. Transmission inc.	287.44 \$
20695	Postes Canada	211.55 \$
20696	Transport Yves Galarneau	34.49 \$
20697	Wex Canada	4,671.87 \$
20698	Ministre du Revenu du Québec	160.00 \$
20699	Télus Mobilité	916.35 \$
20700	Wex Canada	429.65 \$
20701	Hydro-Québec	6,148.72 \$
20702	Ministre des Finances du Québec	118.00 \$
20703	Société de l'Assurance Automobile du Qc	24,986.65 \$
20704	Bell Canada	59.15 \$
20705	Services de Cartes Desjardins	777.94 \$
20706	Fonds des Pensions Alimentaires	239.76 \$
20707	Hydro-Québec	1,581.83 \$
20708	Receveur Général du Canada	579.43 \$
20709	Wex Canada	9,136.43 \$
20710	Xerox Canada Ltée	146.59 \$

TOTAL: **218,266.36 \$**

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

507	Boyaux Plus Lanaudière	74.35 \$
508	Satelcom Internet	239.60 \$
509	MRC de Matawinie	18,930.53

TOTAL: **19,244.48 \$**

DÉBOURSÉS (ACCESD.)

2021-02	Humania	14,277.51 \$
2021-02	Revenu Québec (D.A.S.)	25,833.02 \$
2021-02	Revenu Canada (D.A.S.)	14,726.08 \$
2021-02	Revenu Québec (D.A.S.)	17,531.39 \$

TOTAL : **72,368.00 \$**

Salaires	87,998.03 \$
Frais de Banque	184.37 \$
Cotisations (r.e.e.r)	11,800.74 \$
Location véhicule (niveleuse)	4,526.24 \$
Accéo transphère	62.49 \$
Remb. PR/6	3,400.61 \$

TOTAL : **107,972.48 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 15 MARS 2021

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20711	Therrien Réjean (Remb. Taxes)	327.37 \$
20712	ADF Diésel	678.87 \$
20713	Alimentation D.M. St-Georges inc.	106.94 \$
20714	Ass. Des Dir. Municipaux du Qc	258.69 \$
20715	Association des Chefs	316.64 \$
20716	Bell-Gaz Ltée	290.61 \$
20717	Messer Canada inc.	301.21 \$
20718	Brandt	1,206.54 \$
20719	Centre Aspirateur Lanaudière	60.91 \$
20720	Certilab	514.26 \$
20721	Christian Viau-Souigny	550.00 \$
20722	Combeq	270.19 \$
20723	Culture Lanaudière	287.44 \$
20724	Daniel Brodeur A.G.	2,127.04 \$
20725	De Carufel Roméo	964.02 \$
20726	Désinfectair	827.82 \$
20727	Fleetel inc.	37.31 \$
20728	Fonds d'information sur le Territoire	200.00 \$
20729	Garage Gervais inc.	556.57 \$



20730	Garage Tellier & Fils	781.50 \$
20731	Gauthier & Martin inc.	120.72 \$
20732	Génératrice Drummond	214.30 \$
20733	Goudreault Steve	72.02 \$
20734	Joliette Ford Linccoln	32.60 \$
20735	Les Entreprises JGM Inc.	143.67 \$
20736	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	360.75 \$
20737	Les Services Exp inc.	898.24 \$
20738	Les Trophées J.L.M. inc.	40.47 \$
20739	Nettoyeur St-Michel Enr.	64.39 \$
20740	Pharmacie Jean-Francois Lafrance	75.55 \$
20741	Pierre Mécanique	505.88 \$
20742	Prolabec	140.96 \$
20743	Rénovation Daniel Chantal	517.39 \$
20744	Toromont	605.45 \$
20745	Track Industriel	127.72 \$
20746	Veolia Water Technologies Canada	687.78 \$
20747	Bell-Gaz Ltée	294.83 \$
20748	Entandem	228.32 \$
20749	Gagnon, Cantin, Lachapelle et ass.	943.41 \$
20750	Location d'outils MGM inc.	2,275.36 \$
20751	Petite Caisse	188.35 \$

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

510	Akifer Génie-conseil	143.72 \$
511	Atelier JP inc.	356.73 \$
512	Beauséjour Dominique	30.10 \$
513	Buanderie St-Michel	101.10 \$
514	Chambre de Commerce	172.46 \$
515	Cleartech	149.84 \$
516	Defoy Électrique inc.	82.55 \$
517	DRL-Beaudoin	910.60 \$
518	Dunton Rainville senc	2,515.08 \$
519	EBI environnement inc.	14,342.29 \$
520	Equipement SH	172.44 \$
521	Félix Sécurité inc.	295.95 \$
522	Futura Pub	246.04 \$
523	Gariepy Sébastien	525.25 \$
524	Groupe BEI	8,562.63 \$
525	Harnois Energies inc.	3,981.65 \$
526	Hétu Jocelyn	651.16 \$
527	Info Services	1,306.40 \$
528	L'Ass. Des Pompiers	576.00 \$
529	Le Papetier	79.56 \$
530	Les contenants Durabec inc.	477.40 \$
531	Les Spécialistes AVA inc.	3,927.54 \$
532	Librairie Raffin	465.27 \$
533	Martin & Lévesque inc.	536.36 \$
534	Mécanique Jecc Ltée	14,371.88 \$
535	Parro Info Développement inc.	2,828.39 \$
536	PG Solutions	183.96 \$
537	Pièces d'Auto Joliette inc.	747.91 \$

538	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	118.21 \$
539	Radiotel inc.	206.78 \$
540	Rocksoft inc.	724.34 \$
541	Rona de la Haute Matawinie	2,252.43 \$
542	Roy & Asselin inc.	215.58 \$
543	Sani Gear Fire	704.30 \$
544	Saniquip inc.	664.99 \$
545	SCFP Section Locale 5261	1,388.42 \$
546	Sylvain Rondeau inc.	1,552.17 \$
547	Versaille Yan	79.24 \$
548	Betrand Pierre Traitement de l'Eau	4,628.53 \$
549	BLR Motorisé inc.	1,955.13 \$
550	Charette Jean-Pierre	114.90 \$
551	Saint-Georges Marie-Eve	32.29 \$

GRAND TOTAL DÉBOURSÉS DU CONSEIL : **92,580.08 \$**

5.3. La boutique RH d'Altifica – Offres de services

0061-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer à la Loi sur l'équité salariale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite être accompagnée dans la réalisation des travaux de maintien de l'équité salariale et de la mise en place des stratégies résultant de cet exercice ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d'accorder le mandat à La boutique RH d'Altifica, afin d'effectuer l'exercice d'équité salariale, pour un montant s'élevant à 5 400 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.4. Lignco – Soumission

0062-2021

CONSIDÉRANT les travaux de marquage annuels des routes ;

CONSIDÉRANT les soumissionnaires suivants :

- TRA Inc. – 38 817.90 \$ plus taxes
- JBM Marquage routier Inc. – 45 525.50 \$ plus taxes
- Lignco – 31 776.70 \$ plus taxes

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Pierre Tardif



Il est résolu d'accepter la soumission de Lignco, afin d'effectuer les travaux de marquage 2021, pour un montant maximal de 31 776.70 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.5. CHEM Action Inc. – Facturation

0063-2021

ATTENDU QU'un panneau de dosage mural a été installé à l'usine d'eau potable sur la rue Granger ;

ATTENDU QUE la facturation fût faite le même jour et qu'en principe les pièces auraient dû être facturées avant la main d'oeuvre ;

CONSIDÉRANT QUE le total des factures s'élève à plus de 5 000 \$ et que dans ce cas une résolution doit être adopter pour approuver la dépense ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'accorder la dépense de 6401.25 \$ plus taxes, somme des factures # F 66921, # F66920 et # F 66922 de l'entreprise CHEM Action Inc..

Adopté à l'unanimité.

6. Direction et Ressources humaines

6.1. Agent de liaison NMG – Rapport

6.2. Convention collective – Nomination comité de négociation

0064-2021

ATTENDU la fin de la présente convention collective pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE des négociations sont à prévoir pour l'élaboration de la convention collective à venir ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu que le conseil forme un comité de négociation où siègera François Dubeau, conseiller, Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire-trésorier, Claude Benoit, directeur général adjoint et Vénus Mc Murray, adjointe de direction. Ce comité de négociation sera en charge de la négociation et sera tenu de faire rapport de l'évolution des négociations de la nouvelle convention collective.

Adopté à l'unanimité.

7. Urbanisme & Environnement

- 7.1. Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.**
- 7.2. Secteur Lac-aux-Pierres – Demande de modification du zonage pour des terres publiques par Espace Nature Haute-Matawinie**

0065-2021

ATTENDU QUE suite à la mise en œuvre du plan d'intégration au territoire, qui constitue une mesure d'atténuation proposée dans le projet minier, une des phases du plan propose l'aménagement de sentiers de type multifonctionnel (vélo de montagne, marche à pieds, raquette, ski de fond) avec un ou des bâtiments de services complémentaires au projet ;

ATTENDU QUE le projet serait de nature commerciale et le zonage actuel du secteur (zone Rurale) ne permet pas ce type d'usage ;

ATTENDU QUE différents scénarios sont proposés quant à la location d'un pavillon d'accueil pour les usagers du site, tel que d'inclure une habitation existante sur le chemin des Hauteurs (Domaine Lagrange) qui serait transformée en pavillon d'accueil avec stationnement et l'autre qui positionne le pavillon d'accueil dans un chalet existant à proximité du Lac-aux-Pierres, plus près du site ou seraient les activités ;

CONSIDÉRANT QUE le projet offrirait un attrait régional intéressant ;

CONSIDÉRANT QUE le projet diversifierait l'offre d'activités sportives et récréotouristiques ;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait peu ou pas d'impact quant aux nuisances (pas de sport motorisé) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet affecterait peu ou pas d'habitation ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu, tel que recommandé par le CCU (16 CCU 2021) :

- **D'**accepter la demande de changement de zonage. Cependant, le changement de zonage n'inclut pas l'habitation située sur le chemin des Hauteurs afin de ne pas nuire au voisinage qui est de nature résidentielle, sans activité commerciale.
- **QUE** le chemin d'accès, prochainement construit, reliant le chemin Brassard au site minier, soit d'une largeur sécuritaire et de qualité, afin de permettre la circulation des camions poids lourds et des usagers du site.

Adopté à l'unanimité.

7.3. Matricule 7979-80-0799 et 7979-73-0011 – Projet de lotissement

0066-2021

ATTENDU QUE le projet de lotissement sur le chemin de la Pointe Fine, plus précisément sur les lots 6 075 489 et 6 394 221 (plan préparé par Daniel Brodeur arpenteur-géomètre, minute 8088, dossier 644, en date du 9 février 2021) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement de lotissement ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'accepter le projet de lotissement sur le chemin de la Pointe Fine (Matricule 7979-80-0799 et 7979-73-0011) (plan préparé par Daniel Brodeur arpenteur-géomètre, minute 8088, dossier 644, en date du 9 février 2021), tel que recommandé par le CCU (17 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.4. Matricule 7271-37-3359 – Étude d'un projet de lotissement préliminaire dans le périmètre urbain

0067-2021

ATTENDU QU' un projet de lotissement préliminaire est déposé, prévoyant à long terme, la création de 83 terrains permettant des habitations unifamiliales isolées et 13 terrains permettant des habitations multifamiliales isolées (4 logements), tous situés dans le périmètre urbain dans le périmètre du secteur de la rue Marie-Laure ;

ATTENDU QUE toutes les infrastructures devront être construites, que des autorisations au Ministère de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques devront être obtenues, ainsi qu'une entente entre le promoteur et la municipalité ;

CONSIDÉRANT les besoins en terrains, pour des projets résidentiels desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout ;

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'être favorable au projet de lotissement et recommande au propriétaire de présenter un projet de lotissement officiel et de faire les démarches nécessaires pour la réalisation du projet (Matricule 7271-37-3359), tel que recommandé par le CCU (18 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.5. Matricule 7577-56-8601 – Demande de permis de construction d’une habitation (PIIA, zone Va-3)

0068-2021

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction est conforme au règlement relatif au PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a commis des infractions quant à des travaux d’aménagement de terrain sans permis, des travaux dans la rive sans autorisation ainsi que des travaux de déboisement à moins de 10m des différentes limites de propriété ;

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu, tel que recommandé par le CCU (19 CCU 2021) :

- **D**’autoriser la demande de permis de construction pour la propriété située au 1671, ch. des Conifères (matricule 7577-56-8601) ;
- **De** recommander que le département d’urbanisme exige la remise à la conformité des infractions commises, en déposant un ou des plans d’aménagements réalisés par des professionnels.

Adopté à l’unanimité

7.6. Matricule 7577-57-3890- Demande de permis de construction d’une habitation (PIIA, zone Va-3)

0069-2021

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction est conforme au règlement relatif au PIIA ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d’autoriser la demande de permis de construction pour la propriété située au 1701, ch. des Conifères (matricule 7577-57-3890), tel que recommandé par le CCU (20 CCU 2021).

Adopté à l’unanimité

8. Avis de motion :

8.1. Avis de motion – Règlement 677-2021 (Résidences de tourisme)

0070-2021

M. François Dubeau donne avis de motion de l’adoption, prochainement, du règlement 677-2021 et avis de la présentation du premier projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. François Dubeau, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement relatif aux résidences de tourisme. Le premier projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec, vu l'arrêté numéro 2020- 074 du 02 octobre 2020 qui déclare de tenir les séances du conseil à huis clos.

8.2. Avis de motion – Règlement 678-2021 (Modification règlement 657-2019 relatif au fonds de roulement)

0071-2021

M. Louis-David Coutu donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 678-2021 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. Louis-David Coutu, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement modifiant le règlement 657-2019 relatif au fond de roulement. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec, vu l'arrêté numéro 2020- 074 du 02 octobre 2020 qui déclare de tenir les séances du conseil à huis clos.

8.3. Avis de motion – Règlement 679-2021 (Fermeture et abolition de chemins)

0072-2021

M. Richard Gilbert donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 678-2021 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. Richard Gilbert, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement relatif à la fermeture et abolition de chemins. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec, vu l'arrêté numéro 2020- 074 du 02 octobre 2020 qui déclare de tenir les séances du conseil à huis clos.

9. Adoption des règlements :

9.1. Règlement 664-2020 – Commerces de location d'entrepôts

0073-2021

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'adopter le règlement 664-2020 relatif aux commerces de location d'entrepôts.

Adopté à l'unanimité

9.2. Règlement 675-2020 – Omnibus

0074-2021

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d'adopter le règlement 675-2020 Omnibus.

Adopté à l'unanimité

10. Loisirs & Parcs :

11. Hygiène du Milieu

12. Travaux publics

12.1. Programme réhabilitation du réseau routier local – Volet RIRL

0075-2021

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Matawinie a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité

12.2. Programme réhabilitation du réseau routier local – Volet RIRL

0076-2021

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Matawinie a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité

13. Sécurité Publique

13.1. Schéma de couverture de risque – Rapport d'activités 2020 (PMO)

0077-2020

ATTENDU QUE selon l'article 35, de la *Loi sur la sécurité incendie*, prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues dans le schéma de couverture de risque, l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activités et de le transmettre annuellement à la ministre de la Sécurité publique dans les trois mois de la fin de leur année financière;

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu d'adopter le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques 2020 pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

Adopté à l'unanimité

14. Administration

14.1. Poulailier en zone urbaine – Demandes

0078-2021

ATTENDU le succès de l’an dernier en ce qui à trait au projet pilote de poulailler en zone urbaine ;

CONSIDÉRANT QU’aucune plaintes n’a été faite en lien au projet ;

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu d’acquiescer aux demandes de M. David Marineau, de poursuivre le projet pilote de poulailler en zone urbaine et de doubler la superficie de l’espace de vie du poulailler en question pour un nombre total de 3 poules.

Adopté à l’unanimité

14.2. Résolutions 646-2016 et 647-2016 - Annulation

0079-2021

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu d’annuler l’avis de motion (646-2016) et l’adoption premier projet de règlement 592-2016 (647-2016) donner lors de la séance régulière tenue le 16 octobre 2016.

Adopté à l’unanimité

14.3. Distribution Jean Blanchard Inc. – Annulation de contrat

0080-2021

ATTENDU QUE l’entreprise Distribution Jean Blanchard Inc. est présentement sous séquestre ;

ATTENDU QUE l’entreprise en question ne pourra effectuer la livraison des bacs de table en lien avec l’appel d’offres # 01-05-2020 paru sur SEAO en date du 13 mai 2020 ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu de procéder à l’annulation du contrat entre la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et l’entreprise Distribution Jean Blanchard Inc..

Adopté à l’unanimité

14.4. FQM – Appel d’offres regroupé

0081-2021

ATTENDU l’entente et autres formalités découlant de l’appel d’offres pour l’octroi d’un contrat de fourniture de luminaires de rue au del avec services connexes pour le bénéfice des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE l’article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu’une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l’achat de matériel ou de matériaux, l’exécution de travaux ou l’octroi d’un contrat d’assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l’adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d’achats comme c’est le cas en l’espèce;

CONSIDÉRANT QUE, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d’offres pour l’octroi d’un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l’installation ainsi que des services d’analyse écoénergétique et de conception (ci-après l’ « **Appel d’offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU’Énergère Inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s’est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l’Appel d’offres, la FQM étant responsable de l’exécution de ce contrat (ci-après le « **Contrat** »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints doit conclure une entente avec la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère :

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat ;

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu :

- **QUE** la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints participe à l’Appel d’offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère ;
- **QUE** Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer une entente avec la FQM lui permettant d’adhérer au Contrat ;
- **QUE** Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à requérir la réalisation, pour le compte de la Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'Appel d'offres;

- **QUE** le directeur général ou toute personne qu'il désigne soit autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

Adopté à l'unanimité

14.5. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Travaux 2020

0082-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu :

- **Que** le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés, en 2020, sur les chemins pour un montant subventionné de 393 552 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- **Que** les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

0083-2021

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Richard Gilbert

La séance est levée à : 20 H 34

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général / secrétaire trésorier

